



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la recherche

Question au Gouvernement n° 455

Texte de la question

## RÉFORME DE LA RECHERCHE

M. le président. La parole est à Mme Isabelle Vasseur, pour le groupe UMP.

Mme Isabelle Vasseur. Monsieur le président, ma question s'adresse à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il y a quatre ans, au printemps 2004, plus de 2000 directeurs de laboratoires et de membres d'instances scientifiques, rassemblés devant l'Hôtel de Ville de Paris, avaient solennellement remis leur démission afin de protester contre les coupes budgétaires infligées à la recherche publique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*) À la suite de cette importante mobilisation, des états généraux de la recherche avaient été lancés. À l'issue de plusieurs mois de discussions et de contributions, ils ont abouti, en octobre 2004, aux Assises de la recherche de Grenoble et à la remise d'un rapport final au Gouvernement.

Madame la ministre, pouvez-vous nous dire quelles réponses ont été apportées depuis cette date aux attentes de nos chercheurs ? (*"Aucune !" sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*) Plus précisément, comment comptez-vous attirer les jeunes vers la recherche, et rendre plus attrayantes les carrières des filières scientifiques, actuellement victimes d'une certaine désaffection ? Comment pensez-vous améliorer l'efficacité de notre système de recherche, et avec quels moyens ? Où en est-on de la réforme des grands organismes de recherche que sont l'INSERM et le CNRS ?

M. Bruno Le Roux. Ce n'est pas une question, mais un réquisitoire !

Mme Isabelle Vasseur. Ces questions sont cruciales, car la recherche est le moteur de la croissance économique et de l'emploi. Une recherche d'excellence est aujourd'hui une nécessité absolue pour notre pays, qui doit retrouver une économie d'innovation dans une société mondiale de la connaissance. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

M. le président. La parole est à Mme Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Madame la députée, le Président de la République a fait de la recherche une priorité absolue pour notre pays.

M. Bruno Le Roux. C'est bien ce qui nous inquiète !

M. Maxime Gremetz. Elle est dans le rouge !

Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Depuis 2005, avec la création de l'Agence nationale de la recherche, les crédits des laboratoires ont augmenté en moyenne de 25 %. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) De plus, 6 000 nouveaux emplois ont été créés. Dès son arrivée à la présidence de la République, Nicolas Sarkozy a décidé d'augmenter de 40 % le budget de la recherche et de 50 % le budget des universités. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*) Il a en outre annoncé 5 milliards de dotation exceptionnelle pour la rénovation de nos campus universitaires et de recherche.

Nous voulons une recherche d'excellence : à cette fin, nous devons remplir trois obligations. La première, c'est de débureaucratiser. Trop d'unités de recherche ont jusqu'à cinq tutelles. Or cinq tutelles, ce sont cinq systèmes

comptables, cinq gestions des ressources humaines, cinq sources de financement et cinq systèmes d'informations ! Un mandat de gestion unique pour tous les laboratoires : c'est la proposition phare du rapport que François d'Aubert m'a remis aujourd'hui et c'est notre objectif pour les trois années à venir. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

La deuxième obligation, c'est de mieux évaluer pour mieux dépenser. Une agence d'évaluation indépendante,...

M. Maxime Gremetz. Encore de la bureaucratie !

Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. ...qui fera appel à des experts internationaux, viendra évaluer toutes nos universités et tous nos organismes de recherche afin que l'argent public aille là où il sera le plus utile. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. Maxime Gremetz. Encore de la bureaucratie !

Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cela ne vous intéresse pas, monsieur Gremetz ?

M. Maxime Gremetz. Je suis contre le développement de la bureaucratie !

Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Troisième obligation : attirer les meilleurs. En effet, 30 % des chercheurs devant partir à la retraite d'ici à cinq ans, nous avons à relever un défi démographique. Nous avons déjà commencé en augmentant de 16 % les allocations de recherche des doctorants conformément aux engagements du Président de la République. Nous allons continuer en ce sens : c'est l'objet des rapports que me rendront au mois de juin la commission Schwartz et l'Académie des sciences. Un engagement financier sans précédent,...

M. Bruno Le Roux. Ce n'est pas le jour !

Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche....une réorganisation profonde de l'université et de la recherche, une culture de l'excellence : voilà, ne vous en déplaise, ce que nous sommes en train de construire ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Isabelle Vasseur](#)

**Circonscription :** Aisne (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 455

**Rubrique :** Recherche

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 avril 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 avril 2008